

ESCABOUR 40

MOBIL-HOME À FRÉJUS · Domaine du Pin de la Lègue

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour un séjour agréable et en toute sérénité

Afin que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions, merci de prendre connaissance de ce règlement et de respecter le logement, les équipements, le voisinage et les règles du Domaine.

1

DURÉE DE LOCATION

Le logement est loué pour la période définie lors de la réservation et précisée dans le contrat. Aucun maintien dans les lieux n'est possible au-delà de cette période.

2

ARRIVÉE ET DÉPART

Arrivée : à partir de 16 h.

Départ : avant 11 h.

À votre arrivée, vous trouverez les clés dans la boîte à clés. **Le code d'accès vous sera communiqué avant votre séjour.** Les informations utiles, le règlement intérieur et les éléments nécessaires au séjour vous seront transmis séparément. Un état des lieux peut être réalisé en début et en fin de séjour.

3

MATÉRIEL FOURNI

Literie, couettes et oreillers sont mis à disposition conformément à l'inventaire. Les draps et le linge de maison sont fournis. Les protections de literie doivent être conservées propres. Les lits sont préparés avant l'arrivée. Avant le départ, merci de regrouper le linge utilisé comme indiqué dans les consignes de séjour.

4

UTILISATION DES LIEUX

Merci de conserver le mobilier et les équipements en bon état et de faire un usage raisonnable de l'eau et de l'électricité. Éteignez les lumières et la climatisation lorsque cela n'est pas nécessaire et fermez les portes et fenêtres en cas d'absence. Ne jetez rien dans les WC en dehors du papier hygiénique. Signalez rapidement tout dysfonctionnement.

5

CONNEXION INTERNET

La connexion Wi-Fi est destinée à un usage légal et raisonnable. Le locataire s'engage à respecter la législation applicable aux téléchargements et consultations en ligne. **Les identifiants Wi-Fi sont communiqués uniquement aux locataires.**

6

CLIMATISATION / CHAUFFAGE

Utilisez la climatisation et le chauffage de façon raisonnable. Évitez de laisser portes et fenêtres ouvertes lorsque l'appareil fonctionne et ne faites pas fonctionner simultanément des modes incompatibles.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

7

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ ET VOISINAGE

Respectez la tranquillité des lieux et du voisinage. Le bruit doit rester modéré, notamment le soir. Il est interdit de fumer à l'intérieur du mobil-home. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. En cas de pluie, d'orage ou de vent, fermez les fenêtres et rentrez les éléments extérieurs sensibles (coussins, plancha, stores). En cas d'urgence, contactez les services de secours appropriés.

9

ORDURES MÉNAGÈRES

Des poubelles et conteneurs sont disponibles dans le Domaine. Merci de vider les poubelles avant votre départ et de respecter les consignes de tri en vigueur.

11

PARKING

Un seul véhicule peut stationner devant le mobil-home. Merci de respecter les règles de circulation et de stationnement du Domaine.

13

ENTRETIEN PENDANT LE SÉJOUR

Selon la durée du séjour, une intervention peut être nécessaire pour l'arrosage ou l'entretien extérieur. Nous veillerons à limiter la gêne et à respecter votre intimité.

8

FORFAIT NETTOYAGE

Le forfait de fin de séjour ne dispense pas de rendre le logement rangé et correctement entretenu. Merci de nettoyer et ranger la vaisselle, vider les poubelles et laisser sanitaires, électroménager, mobilier et équipements extérieurs dans un état correct.

10

ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que si cela est expressément prévu au contrat de location. Ils ne doivent pas être laissés seuls dans le logement. Toute dégradation ou nettoyage supplémentaire lié à leur présence reste à la charge du locataire.

12

PLANCHAS ET EXTÉRIEUR

La plancha doit être nettoyée après chaque utilisation, y compris le bac à graisse. Merci de prendre soin du mobilier, des terrasses et de l'ensemble des équipements extérieurs.

14

EN CAS DE PROBLÈME

En cas de panne ou de dysfonctionnement, contactez-nous rapidement afin que nous puissions intervenir. Tout sinistre, perte ou dégradation doit être signalé pendant le séjour. Les réparations engagées sans notre accord préalable ne pourront pas être prises en charge.

Merci de votre participation.

Avant votre départ, merci de laisser le logement propre, rangé et les équipements mis à disposition en bon état.

Nous vous souhaitons un excellent séjour à Escabour 40.